



**Faculté des lettres et des langues**

**Département des lettres et langue française**

**Module :** Civilisation et culture

**Durée :** 1h 30 min

**Niveau :** L1. **Groupes :** 4,5 et 6

**Le Corrigé-Type de l'examen S1**

**I. Les assertions suivantes sont-elles vraies ou fausses ? (10 pts) :**

Assertion	V	F
Une culture n'est jamais stable et définitive.	X	
La déformation progressive de la langue latine fait fleurir le latin littéraire.		X
La francophonie recouvre à la fois une idée linguistique et géographique.	X	
Le coq ne devient l'emblème officiel français que sous la troisième République.		X
En 1793, le drapeau tricolore fut adopté par la Convention comme drapeau national.	X	
Le mari de Anne est associé à elle ce qui a donné Marianne.		X
La Marseillaise fut proclamée "hymne national" en 1879, sous la IIe République.		X
La scolarité en France s'organise selon les niveaux suivants: école élémentaire, collège, lycée.		X
L'union de l'Eglise et de l'Etat, reconnue officiellement par l'empereur Théodose en 380.	X	
La civilisation s'oppose à la nature de l'homme.	X	

**II. Commentez le passage suivant (10 pts) :**

*« La devise de la République française est "Liberté, Egalité, Fraternité !". Ces trois mots, écrits sur les édifices publics, résument une longue histoire, des conquêtes difficiles. »*

**Réponse :**

Ce sont les nouveaux principes formulés, En août 1789, dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, adoptée pendant la Révolution française. (1pts)

**Liberté : (3pts)**

Au Moyen Age, les paysans étaient des serfs, de véritables esclaves. Du XVIe au XVIIIe siècles, la situation s'améliore, mais les grandes libertés sont peu ou mal reconnues. (1pts) Les révolutionnaires proclament que "les hommes naissent et demeurent libres..." (1pts) Plus tard, en 1848, les Français ont conquis la liberté individuelle ; l'esclavage dans les colonies a été aboli. En

1881, ils ont conquis la liberté de conscience, la liberté d'expression, en 1901, la liberté d'association... (1pts)

**Egalité : (4pts)**

Avant la Révolution la société française était très inégale. La noblesse et le clergé avaient des privilèges ; mais le tiers de la population n'avait aucun avantage. La Déclaration ajoute : "Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits". Cela veut dire que chaque homme est aussi un être social, un citoyen et la société doit assurer non seulement le bonheur individuel, mais le bien commun. Or celui-ci repose sur la justice. Les citoyens doivent avoir les mêmes droits et devoirs. (1pts)

Entre autres l'égalité fiscale (1pts) où tous les Français devront payer l'impôt en proportion de leur richesse, ainsi que l'égalité économique (1pts) : les travailleurs vont acquérir le droit de grève (1864), le droit de former un syndicat (1884), le droit aux congés payés et à la semaine de 40 heures de travail (1936), et aussi l'égalité de l'éducation (1pts) : les jeunes français bénéficient de l'école primaire, gratuite et obligatoire (à partir de 1881-1885), puis de l'enseignement secondaire, gratuit et obligatoire jusqu'à 16 ans (à partir de 1958) et enfin, l'égalité civile: les femmes acquièrent le droit de vote en 1945.

**Fraternité : (2pts)**

Héritiers de Rousseau, les Français de 1789 ont reconnu le devoir d'assistance (aide sociale de l'Etat). (1pts) La fraternité est le complément naturel de l'égalité. Pour réaliser ce principe, l'Etat français a établi, en 1893, l'assistance médicale gratuite pour les Français sans ressources, les assurances sociales (1930) et la sécurité sociale (1945-1946). (1pts)